

PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser l'actualité de la paie ! Avec les « Cercles RF Paie »

Vous êtes

- Responsable / adjoint du service paie
- Responsable du SIRH
- Gestionnaire / technicien de paie
- Gestionnaire du personnel en lien avec la paie

Vous avez pour objectif de

- Maîtriser toute l'actualité pouvant avoir un impact direct ou indirect sur la paie ;
- Approfondir certains points réglementaires ou législatifs ayant des incidences en interne dans votre entreprise ;
- Comprendre les évolutions légales et jurisprudentielles pour être à même d'en donner une bonne interprétation dans votre propre contexte professionnel ;
- Sécuriser le réglementaire et le traitement de la paie.

Rejoignez les cercles RF Paie et vous bénéficierez

- D'une actualisation de vos connaissances en temps réel ;
- D'explications claires et pratiques pour comprendre les différentes évolutions et réformes en cours à l'aide notamment de quiz, cas pratiques, exemples chiffrés, etc...
- D'une approche pédagogique originale, basée sur l'échange entre intervenant et participant
- D'un document de synthèse au format papier et disponible sur le site internet des Cercles
- Site internet dédié :
www.rfformation.com/cerclesrf/

Durée

Base de 4 journées formation par an
(1 par trimestre) avec possibilité de s'inscrire
en cours d'année

Dates & lieu

Voir le planning des sessions de votre région

Prix

- 1 960 € HT les 4 journées
**Offre spéciale réservée
aux anciens membres**
Vous êtes deux et plus : 1 700 €/personne
- 2 100 € HT les 4 journées pour les
nouveaux membres
Vous êtes deux et plus : 1 800 €/personne

Animateur(s)

Expert conseil ou consultant spécialisé en
matière de paie et référencé par la Revue
Fiduciaire Formation, appuyé, le cas
échéant, d'un avocat spécialisé en droit
social (selon thème)

Votre journée avec les « Cercles RF Paie »

Les 4 objectifs de chaque journée

1. **Faire le point de toutes les nouveautés réglementaires, légales et éventuellement conventionnelles ;**
2. **Maîtriser les évolutions, les réformes, leurs impacts et incidences dans la paie ;**
3. **Échanger des expériences avec d'autres participants ;**
4. **Anticiper les évolutions à venir.**

La matinée

- Point sur les nouveautés légales, réglementaires et les évolutions jurisprudentielles du trimestre : explications données par l'intervenant à partir de cas pratiques concrets, illustrées d'exemples.
- Perspectives d'évolution, projets en cours.

L'après-midi

- Développement de points techniques (entre 1 et 3 par après-midi) posant des soucis particuliers (exemples : *impact de la portabilité de la prévoyance, valorisation des avantages en nature véhicule...*).
- Le choix des thèmes s'effectue en fonction des demandes des participants formulées lors des sessions du trimestre précédent, ou par questionnaire sur le site des « Cercles » un mois avant la session.
- Le traitement de chaque point technique s'effectue en sous groupe, sur la base d'un ou des cas pratique(s) après un rapide exposé.

Attention !

Le programme définitif sera communiqué aux entreprises et stagiaires 15 jours avant le début de chaque journée

(*) Liste des thèmes techniques proposés (exemples)

- La portabilité de la prévoyance
- L'emploi des seniors et taxe de 1 %
- La DADS-U 2009
- Le chômage partiel en paie
- Le régime social et fiscal des indemnités de rupture
- Le traitement de la formation professionnelle en paie (CIF, DIF ...)
- La gestion du personnel handicapé...